


| | | |
|--|--|---|
| <p>PLR Les Libéraux-Radicaux</p> <hr/> <p>Vétroz - Magnot</p> | <p>Conseil Général de Vétroz</p> |  |
| | <p>Questions écrites au Conseil Municipal</p> | <p>Législature 2017-2020</p> |

CONCERNE : SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Président de la Municipalité,
Madame et Messieurs les Conseillers Communaux,

Réunis à l'occasion d'une séance de préparation le mercredi 27 mai dernier, les Conseillers Généraux du groupe Libéral-Radical ont manifesté la volonté de vous faire parvenir les questions écrites suivantes, en vous demandant de bien vouloir prendre position sur ce qui suit :

La nouvelle configuration du carrefour de la route des Ateliers avec l'avenue de la Gare a créé une situation dangereuse dans le cadre de la circulation routière allant et venant entre la route de la Bourgeoisie et l'avenue de la Gare. En effet, la visibilité entre ces deux dernières est quasi nulle, Elle oblige les conducteurs motorisés, les cyclistes et les piétons à avancer fortement sur de la voie de l'avenue de la Gare, qui arrive depuis la gare d'Ardon, pour avoir de la visibilité depuis la route de la Bourgeoisie. La route des Ateliers, étant une route de transit vers les entreprises de notre Z.I. et vers la prise de l'A9, est très fréquentée.

Beaucoup d'enfants arrivent sur le trottoir qui longe la route de la Bourgeoisie depuis l'école de Bresse et doivent s'engager sur l'avenue de la Gare pour vérifier si un véhicule arrive depuis le nord avant de pouvoir traverser.

Les conducteurs arrivant du sud par la route des Ateliers, regardent vers le gauche et entrent sur l'avenue de la Gare pour aller direction sans avoir vérifier que la voie était libre au préalable.

Est-ce que l'installation d'un miroir sur le poteau du lampadaire situé en face du cde l'arrivée de la route de la Bourgeoisie sur l'avenue de la Gare pourrait être envisagée pour améliorer et augmenter la sécurité des usagers ?

Le cas échéant, est-ce que notre Police municipale pourrait former nos jeunes citoyens à l'usage de ce miroir pour leur sécurité ?

Un panneau « attention enfants » ou « attention piétons » à l'intention des usagers de la voie venant de la route Cantonale (nord) est envisageable sur ce lampadaire ?

Est-ce qu'il ne serait pas possible de modifier la signalisation de la fin, au nord, de la route des Ateliers par un STOP au lieu d'un céder le passage ?

Nous vous remercions d'avance de la diligence avec laquelle vous traiterez les présentes questions et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

Ainsi fait à Vétroz, le 27 mai 2020.

Au nom du groupe Libéral- Radical
Monique Roh-Roduit

Em voh pour Gaillot
le 15/06/2020

Pierre-Michel VENETZ
Président du Conseil général
Rue du Pont 39
1963 VETROZ

